

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr



Paris, le 12 mai 2015 N°604

SAVE THE DATE

Emmanuel MACRON lance la seconde phase de la Nouvelle France Industrielle

Le 18 mai 2015 à Nantes

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, réunit les acteurs mobilisés en faveur de la réindustrialisation (chefs d'entreprise, syndicats de salariés, élus et acteurs institutionnels) pour le lancement de la seconde phase de la Nouvelle France Industrielle.

Programme prévisionnel de la journée :

10h30 Visite de l'Usine DAHER, premier projet vitrine de l'Industrie du Futur, avec Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique

La Patouillere, 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu

Train conseillé au départ de Paris : TGV 8809 Départ de Montparnasse à 7h48 – Arrivée gare de Nantes : 10h05 Une navette sera mise à votre disposition à votre arrivée à la gare de Nantes





10h30 Arrivée sur le site l'entreprise Daher

10h45 Début de la visite

11h35 Prise de parole d'Emmanuel MACRON

11h55 Point presse informel

13h00 Evénement de la seconde phase de la Nouvelle France Industrielle

Ecole des Mines de Nantes - 4, rue Alfred Kastler, 44300 Nantes

13h00 Brief off par le cabinet du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique accompagné d'un déjeuner

14h00 Début de l'événement

Le programme détaillé de l'événement vous parviendra ultérieurement.

Une salle de presse avec connexion internet et imprimantes sera mise à la disposition des journalistes accrédités.

Fin approximative de l'événement : 17h30

Des navettes régulières seront organisées au départ de l'Ecole de Mines vers la gare de Nantes.

Merci de vous présenter à l'accueil le jour de l'événement avec l'invitation et une carte de presse.

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13 **Cabinet d'Axelle LEMAIRE**: 01 53 18 44 50

